

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

VENDREDI 28 MAI 2010

A LA MAISON REGIONALE DES SPORTS

18H00 : Accueil des participants et émargements

Monsieur Jean Claude CAUSSANEL, Président du CRN ouvre l'Assemblée Générale ordinaire à 18H40, en présence de Monsieur Alain PUELLE, Président de l'ORESSSE et de Monsieur Jean Paul RUSSEIL Inspecteur de la DDJS.

Appel nominal des présidents de club ou de leurs représentants (annexe n°1)

Le quorum étant atteint (86 voix sur 122), le Président donne lecture de l'ordre du jour ; celui-ci est adopté.

Le Président du CRN rend hommage à Jean Boiteux et Louis Venzy, figures de la natation française , décédés récemment.

I. Homologation du PV de l'AG du 29 Mai 2009

Aucune remarque n'est faite, le pv est homologué à l'unanimité.

II. Rapport moral (annexe n°2)

Le vote à bulletins secrets n'ayant pas été demandé le vote se fait à main levée, le rapport moral est à adopté l'unanimité.

III. Rapport financier (annexe n°3 et annexe n°4)

Lecture faite par Monsieur Vincent MURAT du Cabinet Comptable Moustafa Ibrahim

- Demande d'explication sur le poste non subventionnée
- Reliquat des subventions à N+1 après le bilan des activités concernées
- Constat : les clubs et le comité ont des fins de saisons sportives délicates à gérer en matière de finances
- Précision sur les immobilisations corporelles
- Prêt financier à un club qui est en cours de remboursement

Monsieur Russeil précise les rôles du cabinet et celui du trésorier du CRN.

Le vote à bulletin secret n'ayant pas été demandé le vote se fait à main levée, le rapport financier est à adopté l'unanimité.

Quitus est donné au trésorier du CRN.

IV. Rapport d'activités

A. Commission Sportive (annexe n°5, annexe n°6 et annexe n° 7)

Présentés par Marc BERTSCH et Franck SCHOTT.

Monsieur PUELLE apporte des précisions sur les aides de l'ORE SSE

.Les JIOI : aide à hauteur de 35% cette année et pour la saison 2010/2011 de 60 à 65% pour les actions du CRN. Le % est calculé sur le billet Hors Taxe.

.Différence entre les prix Oresse et les prix des billets Internet. Les prix sont supérieurs des billets internet mais sont modifiables, les paiements sont différés et kilos de bagages supérieures.

. Monsieur PUELLE que le CRN respecte les actions programmées.

Monsieur RUSSEIL précise que pour le CNDS la décision de prendre le 2 juin 2010 et

.le fond associatif (voir bilan financier) est le bilan de santé d'une association

.les JIOI 2011

.le nombre de licenciés, par conséquent la nécessité de licencier tous les adhérents, est indispensable pour les statistiques et les subventions.

B. Commission des Officiels (annexe n°8)

Présenté par Guilène FAUBOURG

.Retard sur le début des compétitions en début de saison

.Le Nombre des officiels reste insuffisant lors des compétitions

C. Commission Santé (annexe n°9)

Présenté par Maryline HASSAMBAY

D. Commission Informatique (annexe n°10)

Patrick DIJOUX étant hors département le rapport est présenté par Jean Claude Caussanel.

E. Commission Meeting (annexe n°11)

Présenté par Jean Claude Caussanel.

La question de la reconduction du Meeting est posée à l'assemblée générale. Le Meeting est reconduit à l'unanimité et sera jumelé à la Coupe de France d'Eau libre.

Il faudra être plus nombreux pour gérer le site et que celui-ci sera un outil de travail et de renseignements pour tous.

F. Commission Communication (annexe n°12)

Présenté par Frédéric GONIER.

V. Projet ERFAN (annexe n°13)

Présenté par Diane BAILLIEUX.

VI. Tarif Saison 2010/2011

Sont adoptés les tarifs suivants :

*Licences : -30,00€ tarif plein

-20,50€ tarif réduit

L'augmentation est la simple répercussion de la part fédérale.

*Engagements : 2.50€ par nageur et par course

*Forfaits : 12,00€

*Participation des clubs au meeting : (2€ par licencié jusqu'à 300 licenciés et ensuite plafonné à 600€)

*Animation : 1€ par nageur et par course

VII. Budget prévisionnel (annexe n°14)

Présenté par Henri FONTAINE.

Le vote à bulletins secrets n'ayant pas été demandé le vote se fait à main levée, le budget prévisionnel est à adopté l'unanimité.

VIII. Election des postes vacants au CA

Se présentent : -Mesdames Diane BAILLIEUX, Nathalie DEURVILLIER

-Messieurs : Stéphane FOUCHER et Luigi MOREL

Il a été demandé un vote à bulletin secret.

La majorité étant à 44 voix sont élus :

Nathalie DERVILLIER : 73 voix

Diane BAILLIEUX : 69 voix

Stéphane FOUCHER : 46 voix

Luigi MOREL avec 26 voix n'est pas élu.

Un bulletin blanc.

IX. Prochaine Assemblée Générale Ordinaire

Fixée au vendredi 1^{er} avril 2011 à la Maison Régionale des Sports

X. Questions diverses

Les questions diverses ont été traitées au cours de la réunion lorsque le thème de celle-ci se présentait.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur CAUSSANEL lève la séance à 23h15 et invite l'assemblée à se réunir autour d'un verre de l'amitié.

Danielle COLONNA

Secrétaire Générale